



Kappler'Zittig



Bulletin municipal de Kappelen

Juillet 2017



Edito



Chers Kappelenoises et Kappelenois,

Une fois n'est pas coutume, nous nous adressons à vous au nom du comité de rédaction du Kappler'Zittig.

Dans cet éditto, nous n'allons pas interpréter les actualités nationales ou mondiales, bien des émissions ou analystes font cela en masse ...

Nous avons donc choisi de vous parler des nouveaux medias de communication à notre service à KAPPELEN.

Nous avons modifié l'agencement de notre bulletin afin qu'il s'inscrive dans le prolongement de notre site internet www.kappelen.fr. Les personnes qui ont déjà visité le site de KAPPELEN ont certainement remarqué qu'il évolue en permanence et qu'il est mis à jour quotidiennement avec diverses actualités susceptibles d'intéresser nos concitoyens.

De plus, notre site est utilisé comme zone de téléchargement des différents documents communaux, tel que le Plan Local d'Urbanisme (PLU), les plans de la commune ou ce bulletin.

Si nos medias de communication vous plaisent, n'hésitez pas à les liker ou les partager sur les medias sociaux, nous avons prévu ces icônes à cet effet.



Nous réservons également quelques pages aux associations ou aux entreprises de KAPPELEN pour se faire connaître et partager leurs actualités ou manifestations.

Notre bulletin communal, comme la presse écrite, a encore de beaux jours devant lui ! Il reste un media de choix pour nombre d'entre nous qui préfèrent lire un journal qu'une page internet !

Le bulletin continuera à être publié tous les 6 mois, et parlera des actualités des associations, des dossiers communaux, du budget, du fleurissement etc...Lorsque celui-ci traitera de dossiers tels que les travaux dans la commune ou le PLU, il vous invitera à aller sur le site Internet pour télécharger les documents liés. Nous bouclons ainsi la boucle entre media papier et media virtuel.

Mais assez parlé de support de media. Dans ce bulletin, vous allez découvrir l'avancement du projet de la fibre dans notre Communauté d'Agglomération SLA, la finalisation du projet du PLU, le budget de notre commune, et bien entendu, les actualités du village !

Nous vous souhaitons une bonne lecture, une bonne visite de notre site, et de passer un très bel été !

... @ vos likes, prêts, partez ...

Au sein de la commune

Hirondelles

Un hôtel à hirondelles a été installé au courant du mois d'avril au dépôt communal.
Pour toute réservation, s'adresser en mairie !



Le secrétariat de mairie sera fermé
- du 24 juillet au 04 août 2017
- du 14 au 18 août 2017

Pas de permanence du Maire et de ses adjoints pendant le mois d'août.

Au cours de l'été, Maureen POURET, de Kappelen, apportera son aide pour l'arrosage et l'entretien des espaces verts. Nous la remercions par avance pour son engagement.



Simon MULLER, 80 ans le 14 janvier 2017

Grand Anniversaire (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017)

Alice ROSENBLATT 80 ans
Le 26 août

Etat civil (du 15 décembre 2016 au 30 juin 2017)

Ils est né...
Clément Louis BURGET, le 28 avril 2017
de Philippe et Carole BURGET, au 19 A rue du Vallon



Ils nous ont quittés...

Bernadette KETTERLIN née GINDER, dans sa 95^{ème} année

Armand KIRCHHERR, dans sa 86^{ème} année

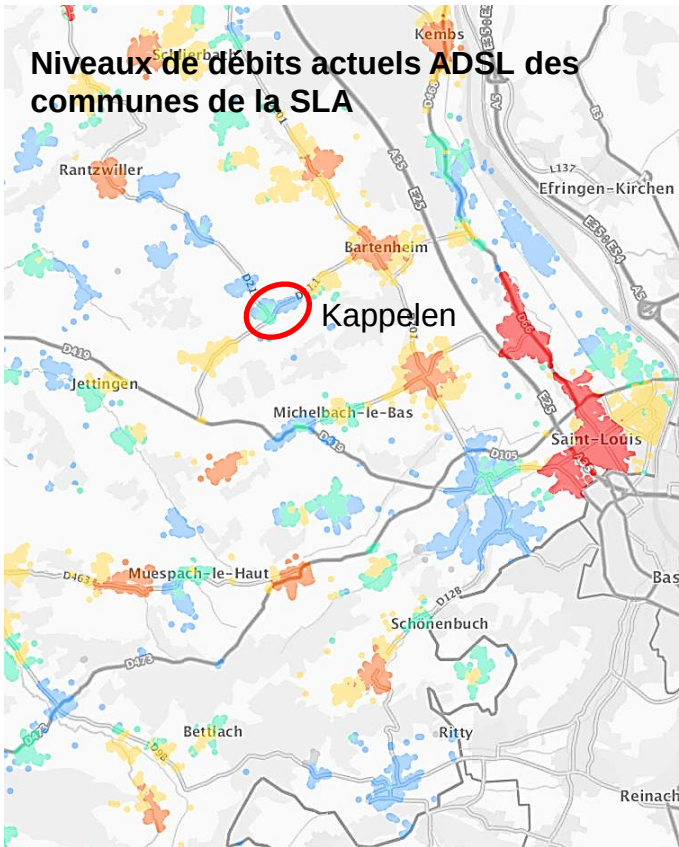
Germaine MULLER née PROBST, dans sa 85^{ème} année



Au sein de la commune

Le haut débit

Les travaux de la fibre optique pour le Très Haut Débit (THD) au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Louis ont débuté.
C'est la société ROSACE qui est en charge des travaux.

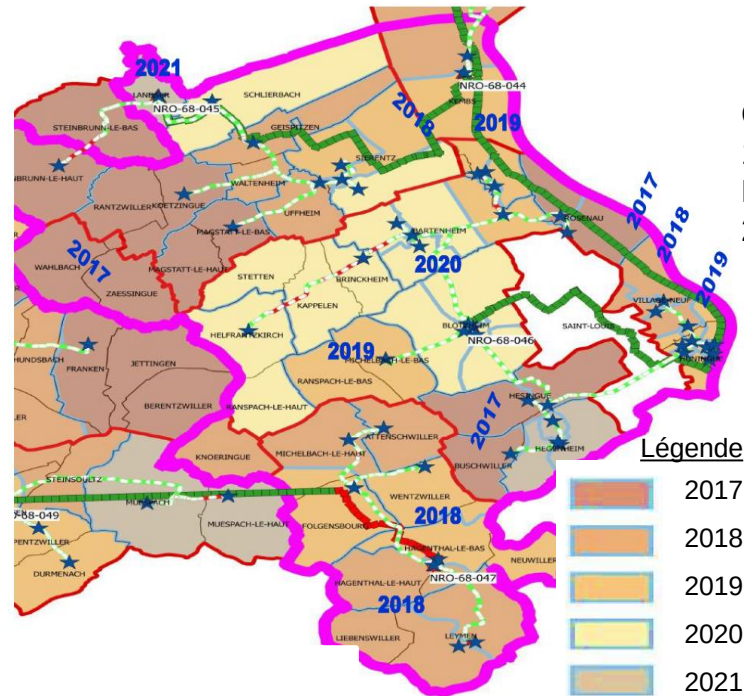


Le débit actuel de Kappelen se situe entre 3 et 8 MBIT/S.

Le déploiement de la fibre sur le territoire de SLA

- Une commune relève des investissements privés des opérateurs (Saint-Louis)
- Les autres communes relèvent de la tranche ferme, dont 8 communes classées prioritaires
 - Buschwiller
 - Knœrigue
 - Kœtzingue
 - Liebenschwiller
 - Magstatt-le-Haut
 - Rosenau
 - Steinbrunn-le-Haut
 - Zaessingue

Calendrier des mises en chantier



Comme le débit pour Kappelen est supérieur à 1 MBIT/S, nous ne sommes pas prioritaires. Par conséquent, les travaux débiteront en 2020.

En savoir plus ... flashez le code



Au sein de la commune

Sortie des aînés à KIRRWILLER

Le jeudi 15 juin, vers 10h30, nous avons pris la route du Royal Palace à Kirrwiller.

Dans le bus, pratiquement plein, l'ambiance était au beau fixe. Pour beaucoup de nous ce fut une première et nous étions très impatients de découvrir ce fameux spectacle.

Après 2 heures de voyage (et de bouchons), nous étions enfin arrivés !

Un succulent menu 3 plats nous fut servi dans le restaurant le Palace, après quoi nous prîmes place dans la salle de spectacle.



Le spectacle fut grandiose, quelques tours de magie et d'acrobatie, mais surtout et très attendue, la revue des danseuses et danseurs. Sur ce point tout le monde fut d'accord, et surtout la gent masculine : les danseuses avaient véritablement une plastique de rêve...

Après ce magnifique moment, nous avons la possibilité de nous dégourdir les jambes sur la piste de danse dans le nouveau salon.

Vers 18h00, c'est ravis, un peu fatigués et surtout la tête pleine de souvenirs que nous avons pris le chemin du retour vers Kappelen.

Nous tenons à remercier la municipalité pour cette agréable journée.

Les **SDK** (*seniors dynamiques de Kappelen*)

Rencontre des Aînés

Un moment de convivialité les mardis après-midi avec les amateurs de Jass ou de jeux de société. L'année se termine et nous espérons vous retrouver plus nombreux à la rentrée à la Maison Bis Jobbi's.

De 14h à 16h30 les mardis suivants :

05.09.2017

03.10.2017

14.11.2017

12.12.2017

09.01.2018

Stationnement rue du Rhin

Pour des raisons de sécurité, depuis le 21 juin 2017, le stationnement est interdit de façon permanente sur le côté impair de la rue du Rhin, du n°1 au n°25 (arrêté municipal n°17/10).



Au sein de la commune

Fleurissement

La commission fleurissement voudrait remercier en premier lieu le Conseil Municipal, pour le budget public mis à disposition pour l'embellissement du village.

Un grand merci à l'agent technique communal, Renaud Galtié, pour son dévouement à la préparation des massifs, pour sa participation au choix des variétés et des couleurs, ainsi qu'aux compléments floraux réalisés en pièces de bois creusées et façonnées à la tronçonneuse.

Un merci chaleureux à toute l'équipe de volontaires présente le samedi 20 mai dans un esprit de disponibilité et de bonne entente.

Un lever de chapeau spécial à l'égard des anciens de la première heure, Messieurs Louis Bilger, Jean-Pierre Bilger et Lucien Stoetzer.

Un encouragement à ceux qui ont rejoint récemment les rangs du fleurissement.

Après l'effort, le réconfort autour de la table pour fortifier toutes ces mains vertes dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Le fleurissement communal de Kappelen participe de longue date au cachet des Lensispalter.

Un dernier mot d'encouragement à l'égard de tous ceux et celles qui égaient la carte postale de notre village par le fleurissement des maisons individuelles.



Nos écoles

Fête des écoles du RPI

Cette année, la fête de fin d'année des écoles du RPI a eu lieu vendredi 30 juin à la salle polyvalente de Brinckheim sous la gestion et l'organisation de Dorothée Pfaff, Directrice et professeur d'école de la maternelle de Brinckheim.

Chaque classe a présenté un petit spectacle.

Les petites et moyennes sections de Brinckheim nous ont fait une jolie petite danse sur le thème des insectes, les grandes et moyennes sections de Kappelen nous ont fait voyager en Inde sur un air de Tartine Reverdy, et les CP et CE1 de Kappelen, un voyage dans le temps sur de la chanson française.

Les CE2 et CM1 de Stetten ont présenté un spectacle d'acroport où se mélangeaient pyramides acrobatiques et gymnastique.

Les CM2 de Stetten avaient préparé un sketch humoristique sous la forme d'un concours international de danse.

Les enseignants du regroupement en ont profité pour remercier les parents qui avaient œuvré tout au long de l'année pour l'accompagnement des enfants à la piscine, ainsi que ceux qui quittaient le conseil d'école et qui s'étaient investis dans les différentes manifestations.

Une fois le spectacle terminé, les familles avaient la possibilité de profiter du traditionnel barbecue, qui malgré le temps a eu un énorme succès puisqu'il y a eu plus de 460 repas servis. Une fois de plus, cette fête a eu l'effet escompté dans un esprit de joie et de bonne humeur grâce à l'équipe enseignante, aux parents organisateurs et surtout aux enfants qui se sont investis pour le plaisir de tous.



Nos écoles



1

Z

C

2

3



?

Tour Alsace 2017

ÉTAPE 3 > VENDREDI 28 JUILLET 2017
BELFORT / BLOTZHEIM

Distance parcourue : 144 km



La 14^{ème} édition du Tour Alsace Cycliste aura lieu du mercredi 26 au dimanche 30 juillet. Cette année encore, elle traversera notre village lors de la 2^{ème} étape Belfort – Blotzheim, le 28 juillet.

Le passage du peloton est estimé entre 16h32 et 16h51; il viendra de Stetten et se dirigera vers Brinckheim.

Une caravane publicitaire d'une quarantaine de véhicules précédera les coureurs cyclistes.
Venez nombreux les encourager !



Cyclocross

Le Vélo club de Saint Louis R3F organisera avec l'aide précieuse de Patrick Landauer, une nouvelle édition du cyclocross CAPI Sécurité, à Kappelen. Plusieurs courses se succéderont, avec le matin les jeunes (6-12ans) puis les catégories minimales, cadets, juniors, masters et élites. Le circuit empruntera les chemins, prés et route derrière la salle " Bi's Jobbis". Le cyclocross est une discipline hivernale, se pratiquant par toutes les météo. La buvette avec du vin chaud permettra aux spectateurs de se réchauffer.

Nous vous donnons rendez vous le **dimanche 19 novembre 2017**,
pour soutenir et encourager les sportifs.

Claude HAGER
Président du VC Saint Louis R3F



Nos associations

Croix-Rouge Française

Salon Artisanal et Bien Etre « A Deux mains »

Organisé par l'équipe de la Croix-Rouge locale et l'équipe jeunesse

Le 1^{er} Salon Artisanal et Bien Etre a réuni dans la salle communale «Bi's Jobbis » 21 exposants constitués d'artistes locaux, d'Altkirch, Bartenheim, Niffer, de la vallée de Thann, Kayzersberg, Guebwiller, Riquewih, Ammerschwih, Colmar et une association de Wittelsheim.

Tout en couleur et en poésie, un voyage dans les matières a été proposé durant ces deux jours : sculpteur, tourneur sur bois, céramique, tableau pour enfants, aquarelle, peinture et peinture intuitive, création de vêtements femmes et enfants, sophrologie, foulard en soie, cartonnage, création de bijoux, recyclage au crochet de sachets plastique et bande VHS, détente Shiatsu sur chaise et au sol, présentation four à pizza étaient au rendez-vous, et une vente de divers ouvrages au profit de l'association Arc en Ciel à l'Hôpital Emile Muller.

La Bonne Flambée proposait ses tartes flambées.



Don du sang

Cette année, l'union frontalière des donneurs de sang bénévoles (UFDSB) a fêté ses 60 ans d'existence.

L'association en a profité pour remettre un certain nombre de diplômes, dont celui de la reconnaissance à Michel WOLLENSCHNEIDER.

Lors de la collecte de mai, 41 donneurs ont pu être prélevés sur 45 qui se sont présentés.

Don du sang encore à venir

Vendredi 15 septembre - HELFRANTZKIRCH

Vendredi 24 novembre - STETTEN



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Les dons sont en baisse
RESTEZ MOBILISÉS



Nos associations



Football Club Kappelen : une saison exceptionnelle

Cette année, notre Equipe 1 s'est maintenue en D1 grâce à une 3^{ème} place au classement du championnat, avec en prime une 2^{ème} place au classement du fair-play, ce qui prouve bien le bon état d'esprit de nos joueurs.

Mais cette saison compte aussi des exploits en coupe, un 5^{ème} tour en coupe de France, une 8^{ème} de finale de coupe Crédit Mutuel contre la DH de Mulhouse et une 16^{ème} de finale de Coupe d'Alsace contre Vieux-Thann.

Reprise de l'entraînement le samedi
22 juillet prochain !

Venez nombreux suivre les exploits
de nos équipes, vous ne serez pas
déçus !



Notre équipe 2 a fait de belles performances et a fini la saison 6^{ème} de son groupe de D2.

Nous voulons remercier nos entraîneurs Cédric Stroppolo, Jordan Cazenave et Fabien Riquet pour cette magnifique saison passée ensemble, ils ont partagé avec nous leurs connaissances, leurs motivations et leur passion du FOOT.

MERCI à vous.

Mais le FCK c'est aussi une Equipe Féminine

Une seconde saison s'achève pour nos féminines, qui terminent 4^{ème} de leur groupe grâce à une motivation et une cohésion à toute épreuve, sans oublier bien-sûr leur trio d'entraîneurs de choc : Ivo, Arnaud et Patrick

Merci à vous.



Mais un Club de foot c'est aussi un comité, des bénévoles, des sponsors et des supporters.

Nous n'allons pas pouvoir citer tout le monde, mais un grand Merci à M. le Maire Gérard Burget, à ses conseillers et à la population de Kappelen qui répond toujours présente pour nous soutenir car sans vous le club ne pourrait subsister.

Une dédicace pour les gens qui travaillent dans l'ombre : Françoise, Carole, Line, Alain, Denis ...
MERCI

Le Président et le comité du FCK

Nos associations



Été 2017 :

L'Arc-en-ciel sera ouvert :

Du **10 au 13/07/17** sur le thème « Quand la nature s'en mêle... » avec une sortie à la **Petite Camargue Alsacienne de St Louis**.

Du **17 au 21/07/17** sur le thème « La tête dans les nuages... » avec une sortie à **STEINWASENPARK (D)**

Du **24 au 28/07/17** sur le thème « **Si nous étions sur la piste...** » avec une sortie à **l'Odyssée du cirque (90)**

Du **24 au 27/07/17** : **Séjour AVENTURE** au Markstein pour les enfants de + 9 ans.

Au programme : luge d'été, tir à l'arc, randonnée, mini-golf, accrobranches. Hébergement et restauration à l'Auberge du Steinlebach.

Du **28/08 au 01/09/17** sur le thème « dernières escales avant la rentrée » avec une sortie à **CIGOLAND**

Ouvert de 7h30 à 18h30 (vendredi 18h) aux enfants de 3 à 14 ans de toutes les communes

Inscriptions à la journée, demi-journée, avec ou sans repas.



NUITS SOUS TENTES :

Mardi 12/07 : pour les enfants de 6 à 12 ans

Mardi 19/07 : pour les enfants de 6 à 12 ans

Mardi 26/07 : pour les enfants de 3-6 ans

Repas, veillée animée, nuit et petit déjeuner



Fonctionnement 2017-2018 :

PERIODE « PERISCOLAIRE » :

Du lundi au vendredi **SANS** le mercredi :

Accueil du midi de 11h30 à 13h30

Accueil du soir de 15h40 à 18h45

PERIODE « ACCUEIL DE LOISIRS » :

Vacances d'Automne :	du 23/10 au 27/10/17	(1 ^{ère} semaine)
Vacances de Noël :	du 02 au 05/01/18	(2 ^{ème} semaine)
Vacances d'Hiver :	du 26/02 au 02/03/18	(1 ^{ère} semaine)
Vacances de Printemps :	du 23 au 27/04/18	(1 ^{ère} semaine)
Vacances d'Été :	du 09 au 27/07/17	(3 semaines)
	du 27/08 au 31/08/18	(1 semaine)



Renseignements et inscriptions au 4 rue de l'église 68510 KAPPELEN 03.89.70.88.37
periscolairearcenciel@yahoo.fr www.periscolairearcenciel.sitew.fr

Nos associations

Section tennis de table de l'ASC KAPPELEN

La saison 2016/2017 est arrivée à sa fin : une bonne saison, vu le classement des équipes.

La section se compose actuellement de 41 membres, dont 9 non licenciés.
Les licenciés participent aux différentes compétitions, championnat, coupe, etc...

Les joueurs évoluaient respectivement dans quatre équipes seniors et une équipe de jeunes.
L'objectif était le maintien des équipes dans leur division respective.

En championnat, toutes les équipes seniors sont bien placées sauf l'équipe 1 qui avait des difficultés ; en cause, l'indisponibilité due à l'emploi du temps des joueurs.

L'équipe 2 termine 2ème de son groupe, l'équipe 3 termine 1ère de son groupe et l'équipe 4 termine 4ème dans le même groupe. Félicitations à eux, et un grand BRAVO !!!

L'équipe des jeunes avait du mal vu qu'elle évoluait en Cadet qui est une catégorie plus haute que l'année précédente, ainsi que le niveau des joueurs adverses rencontrés. Elle a tout de même terminé 5ème sur 8.

Toutefois les joueurs engagés ont fait de leur mieux.

Les dirigeants remercient l'entraîneur **Patrick GOLFIER** pour son engagement à former nos jeunes et à les accompagner lors des individuels, les capitaines d'équipe pour leur engagement à organiser leur équipe respective, ainsi que les parents des jeunes et les personnes externes qui sont prêtes à nous épauler et qui contribuent au bon déroulement du championnat ainsi que des manifestations organisées.

La section a terminé la saison de Tennis de table 2016/2017 avec un dernier entraînement le mardi 27 juin 2017 et reprendra la saison 2017/2018 le mardi 22 août 2017.

Pour tous ceux qui désirent intégrer la section pour la saison prochaine, nous leur souhaitons la bienvenue et leur disons à la saison prochaine !

Le comité et les membres de la section Tennis de table souhaitent aux lecteurs et à leurs familles de bonnes vacances !!



Les plus anciens marcheurs

Manifestations à venir



Football Club Kappelen : Evènements à venir



Comme vous le savez le FC Kappelen se diversifie également dans l'événementiel, en juin s'est déroulé la 4^{ème} édition de la Balade Gastronomique.

Beaucoup de bénévoles du FC Kappelen ainsi que des amis ont œuvré pour vous faire passer un agréable moment.

En novembre prochain le traditionnel 'Carpes-Frites' sera également reconduit avec peut-être encore quelques autres événements.

Ces parenthèses sont indissociables au bon fonctionnement du Club, car les charges pèsent lourd dans la balance et le Club n'existerait pas sans ces manifestations.

Sophrologie

Venez découvrir la Sophrologie !

Reprise le 7 septembre 2017

Le jeudi de 14h15 à 15h15

Maison Communale Bi's Jobbis à **Kappelen**

Première séance gratuite



Association MON AMICORPS

Séances animées par Patricia Boo

Sophrologue – Diplômée de la FEPS

Certification de l'Etat au registre RNCP

06 98 98 12 32

monamicorps@gmail.com

Manifestations à venir



L'OLSAL de Kappelen lancera la 3ème édition du **Spotjohr Dégust'2017** les **7 et 8 octobre** et mettra tout en œuvre pour accueillir des exposants qui proposeront des produits variés et de préférence des produits du terroir. Pour rappel, l'OLSAL est une association qui regroupe toutes les associations du village.

Le Spotjohr Dégust' a été créé pour permettre aux habitants de Kappelen et environs de se retrouver de façon conviviale. C'est dans cet esprit que les organisateurs ouvriront un restaurant éphémère pour le week-end et se mettront en 4 pour proposer une variété de mets tels que filet de bœuf, huîtres, foie gras, charcuterie, fromage, peut-être escargots, dessert avec café gourmand...

Lors de ce salon, se tiendront également 2 **conférences sur la naturopathie et sur la sophrologie**. C'est Angélique HERTZOG, habitant à Kappelen et naturopathe de formation, qui présentera cette technique employant des méthodes naturelles qui peuvent aider au retour ou au maintien de la santé. Les domaines d'application reposent sur trois piliers fondamentaux que sont l'hygiène alimentaire, la gestion du stress/des émotions et l'exercice physique/les respirations. Mais ne pensez surtout pas que la naturopathie est un régime stricte barbant et monotone! C'est avant tout une philosophie de vie, un moyen de se sentir mieux dans son corps et dans sa tête en croquant à pleines dents les plaisirs simples de la vie! C'est aussi renouer avec les méthodes naturelles de nos grands-mères pour aider son organisme et devenir acteur de sa santé.

La sophrologie est un ensemble de techniques de relaxation dynamique, visant à dynamiser de façon positive les qualités et les ressources dont nous disposons et intègre parfaitement le thème de la naturopathie. Patricia BOO propose des séances de sophrologie le jeudi après-midi dans la maison Bi's Jobbis à Kappelen, et c'est elle qui présentera les bienfaits de cette méthode les 7 et 8 octobre prochains.

Une 1ère conférence se tiendra le samedi 7 octobre à 18h et une 2ème le dimanche 8 octobre à 15h dans la maison Bi's Jobbis à Kappelen.



Paroisse Saint Michel KAPPELEN
FÊTE PATRONALE 2017
Dimanche 24 Septembre

A 10H00 à l'Eglise St Michel

Grand'Messe, animée par les chorales réunies de Kappelen - Helfrantzkirch - Stetten.

A partir de 11H30 à la salle Bis Jobbi's

La Fabrique de l'Eglise et la Chorale Ste Cécile de Kappelen, vous convie à un

Repas Paella

Au Menu : Apéritif - Paella Royale (à discrétion) - Café
(Paella confectionnée par Christian Girard d'E Viva la Paella)

Pour les enfants qui n'apprécient pas la Paella, un menu alternatif vous est proposé, et dans ce cas cochez la case du talon sur la ligne enfant :

- Viennoises - Frites -

Talon à retourner, **avant le 18.09.2017**, accompagné du règlement, à :

Michel KETTELA

4 rue du Sundgau

Tel. 03 89 68 06 62

Monique HERTZOG

10 rue des Vignes

Tel. 03 89 70 89 76

** Si vous désirez partager le repas avec vos amis ou des connaissances, à une même table, veuillez nous faire parvenir vos inscriptions regroupées.*

** Possibilité sur demande d'emporter la Paella, dans ce cas prévoir le contenant ou récipient.*

D'avance, nous vous remercions pour votre participation.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Tél. : _____

Adultes : _____ x 16 Euros _____

Enfants jusqu'à 12 ans : _____ x 8 Euros _____

Viennoises
Frites

☐

Total = _____

Regroupés avec : _____ A Emporter : ☐

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la « Fabrique de l'Eglise de Kappelen »

Les jeunes à l'honneur

Nat synchro Mulhouse

Engagée sur la compétition des championnats régionaux, l'équipe Espoirs du club de natation synchronisée Nat Synchro Mulhouse s'est qualifiée pour les championnats de France N3 qui ont eu lieu à Mulhouse le 10 juin dernier.

L'équipe dans laquelle évolue Julie Luesink s'est honorablement classée 9^{ème}, en compétition avec de grands clubs du Grand Est tels que le Ballet Nautique de Strasbourg.



Olympiade des métiers

Quentin Wollenschneider a décroché une médaille d'argent à la finale nationale des Olympiades des métiers de Bordeaux en mars 2017.

Une belle récompense après plusieurs mois d'entraînement physique, mental technique à l'affût du moindre défaut.

Il est sélectionné pour l'Europe à Budapest en mars 2018.



KIFRI (Kinder friehjohr)



Le 24 mai, la fête des bigorneaux, sous l'égide de Saint-Louis Agglomération, a permis aux enfants de Kappelen et environ de découvrir des poèmes et chants alliant la langue française et le dialecte alsacien, interprétés par Isabelle Grussenmeyer accompagnée de Thomas, imitateur musical.



Parrainage de proximité



L'UDAF du Haut-Rhin a mis en place un nouveau dispositif « le parrainage de proximité ».

Avec le parrainage de proximité, un enfant partage du temps avec un parrain et/ou une marraine qui habite(nt) près de chez lui. Ces temps partagés lui apportent une ouverture, des activités, des repères supplémentaires dans le monde d'adulte. Il permet aux parents de l'enfant de se libérer du temps pour le bien être de la famille, d'enrichir la relation parent/enfant, d'élargir le cercle social.

Le parrainage favorise la construction et reconstruction de liens sociaux, interfamiliaux et intergénérationnels dans le respect de l'autorité parentale. Il s'agit d'un engagement bénévole et volontaire dans une action locale de proximité. Une équipe assure un cadre sécurisant dans l'intérêt de l'enfant, de ses parents et du parrain.

Le PARRAINAGE DE PROXIMITE concerne aussi bien les personnes souhaitant donner de leur temps et devenir parrain, que les parents souhaitant faire parrainer leur enfant, et à l'enfant souhaitant être parrainé.

Pour vous renseigner sur le parrainage,

Contactez-nous !

**Union Départementale des
Associations Familiales
du Haut-Rhin**

**Maison des Associations Familiales
et des Familles (MAFF)**
7 rue de l'Abbé Lemire
CS 30099
68025 COLMAR cedex

☎ 03 89 30 41 79

✉ maison.udaf68@gmail.com

www.udaf68.fr

La biodiversité dans notre environnement

La biodiversité est la protection de la nature et de la diversité des milieux et espèces. Elle représente un atout pour la conservation du patrimoine actuel et surtout local (semences et variétés locales anciennes), et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles, permettant la circulation sans entrave des espèces animales et végétales avec des haies, bandes enherbées, vergers ...

La protection de la biodiversité n'est pas que pour les autres, pour le continent voisin, mais elle est pour chacun d'entre nous, sur notre ban communal, et ce dès maintenant. Nous, c'est-à-dire tous ceux et celles qui réalisent quel est le danger qui pèse sur notre santé, sur notre assiette et sur notre eau potable

L'écosystème est composé du saule, de la haie, de la mare, du poisson, du héron, de la libellule, des fleurs, de l'abeille etc... et du négociateur de la Cop 21. Le rabais des taux de chimie utilisée dans nos vies chaque jour est favorable à la protection de la biodiversité.

La qualité de nos eaux de pluie, de ruissellement dans nos fossés ou ruisseaux peut être améliorée par la réhabilitation des zones humides qui régulent les débits, qui purifient l'eau et participent au rechargement des nappes souterraines.



A cet effet, le groupe de réflexion « Environnement et cadre de vie » sous la houlette du Maire Gérard Burget, a entrepris la plantation d'arbustes et de saules le long de certaines portions de ruisseaux afin de réhabiliter, d'entretenir et d'étoffer quelque peu la ripisylve. La fragilité des jeunes plants nécessite une attention toute particulière tels que tuteurs et grillage, paillage, arrosage et taille.

Le but recherché est de rétablir ce corridor biologique pour que l'ombre de la ripisylve garantisse la fraîcheur de l'eau ou l'humidité en cas de canicule.

La travail manuel est requis pour ce genre de soins, et la nature saura offrir le meilleur d'elle-même, pour que cet engagement utile puisse réjouir nos cœurs et ceux des générations futures.

Sentier de découverte

Des panneaux ont été posés en début d'année le long du sentier de découverte « Mémoire du Grand chêne », dont un présentant la rhizosphère de Kappelen. N'hésitez pas à aller vous balader dans les environs de Kappelen pour les découvrir ! Plus de détails sur ce sentier de découverte sur <http://www.kappelen.fr> – Rubrique Village / Randonnées ou le flash code ci-dessous.



Déchets verts

Les particuliers issus du territoire de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Sierentz ainsi que de Bartenheim peuvent déposer leurs déchets en direct sur le site de l'entreprise Roellinger à Dietwiller selon les modalités suivantes :

Pour les déchets verts : dépôt maximum de 2 m³ (soit 500 kg)

Pour les gravats : dépôt maximum de 1 m³ (soit 1 tonne)



1^{er} semestre 2017

Déclarations préalables accordées

Hélène GOEPFERT	7 rue du Rhin	Remplacement des fenêtres
Michel HERTZOG	10 rue des Vignes	Couverture de la terrasse existante
Vincent BISSEL	6 rue des Fleurs	Pose d'une clôture
Alain GOBY	18 rue des Vignes	Remplacement des fenêtres et des volets
Alain GOBY	18 rue des Vignes	Pose de claustras
Martine GOBY	12 rue des Prés	Ravalement de façade (rue St Michel)
Martine GOBY	12 rue des Prés	Ravalement de façade (rue des Prés)
Serge RUNSER	16 rue des Vignes	Réfection de la toiture
Nicolas HOUBRE	8 rue du Ltn Jean de Loisy	Création d'une terrasse en bois
Louis BILGER	19 rue des Vignes	Rénovation de muret
Raphael DREYER	5 rue du Soleil	Remplacement de la porte de garage
Jean-Marc BISSEL	1 rue de l'Eglise	Ravalement de façade
Christophe KLEIN	4 rue du Vallon	Transformation de l'abri à bois en garage
Philippe LEGRAND	16 rue des Abeilles	Création d'un biotope
Philippe BURGET	19A rue du Vallon	Pose de bordures et clôture sur limite
Jean-Jacques RUBECK	8 rue du Vallon	Pose d'une pergola
Xavier BULARD	4 rue du Soleil	Ravalement de façade
Christophe MEYER	3 rue des Abeilles	Création d'un garage et d'un parking , façade

Permis de construire accordés

Michel KEIFLIN	7 rue des Vergers	Construction d'une piscine
Geoffroy HEID-Carole GAND	Rue du Vallon	Construction d'une maison individuelle
Guy et Corinne JEANNIN	Rue du Ltn Jean de Loisy	Construction d'une maison de 2 logements

Le point sur l'avancement du Plan Local d'Urbanisme



L'enquête publique du PLU est maintenant close, elle s'est achevée le 12 mai dernier. Le commissaire enquêteur (Mme Hassenboehler) a recueilli, lors de sa dernière permanence en Mairie, une multitude de remarques émanant surtout du monde agricole.

Suite à l'enquête, Mme Hassenboehler a rédigé son mémoire, qu'elle nous a remis il y a quelques jours. En conclusion, elle accorde un avis favorable et se joint à l'avis de la Préfecture en qualifiant notre PLU de **vertueux**.

Nous avons étudié toutes les remarques du mémoire et avons corrigé le dossier en fonction de leurs pertinences.

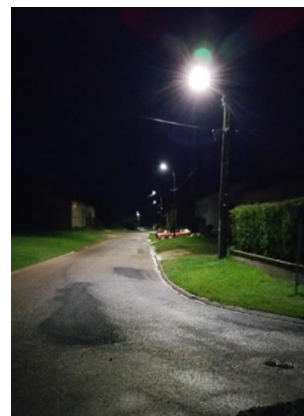
Eclairage public LED



En début d'année nous avons installé de façon provisoire quelques ampoules LED dans nos mâts d'éclairage public. Nous avons équipé 2 grands mâts de la rue de la Chapelle avec des LED de type éclairage froid et chaud (6000K et 4000K). Nous avons également équipé un lampadaire devant la Mairie et un lampadaire dans la rue des Prés.

Ce test a été très concluant, puisque pour une consommation d'énergie réduite de 65%, l'éclairage est de bien meilleure qualité. De plus, la durée de vie des LED est décuplée par rapport aux lampes à vapeur de sodium. L'éclairage par LED permet une réduction de la puissance d'éclairage de 50% après 23 heures.

Nous allons donc équiper dans un premier temps les mâts des axes principaux de LED du type chaude. Ces travaux se dérouleront au cours du troisième trimestre.



Urbanisme

Coup d'œil sur les projets et les travaux

La rue St Michel

Dans le cadre du programme de réfection des chaussées de notre village débuté il y a quelques années, nous venons de lancer les travaux de réfection de la rue Saint Michel.

Effectivement, la rue Saint Michel (avec la partie basse de la rue des Acacias) est une des dernières rues du programme.

Le chantier a débuté début juillet et se déroulera jusqu'à fin septembre. Les travaux seront réalisés de jour entre 9 heures et 19 heures. Cette opération consiste d'une part à rénover les canalisations et créer un système d'assainissement séparatif, d'autre part à renforcer la structure de la chaussée pour stabiliser la couche de roulement. Nous allons aussi créer une partie trottoir élargie pour faciliter et sécuriser le passage des piétons. Ce trottoir sera délimité par une bordure granit de 2 cm.



Nous entamerons dans un deuxième temps une réflexion sur la future signalisation de cette rue.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de respecter la signalisation et les règles de prudence, afin d'assurer votre sécurité et celle des personnels travaillant sur le chantier.

Nous remercions également les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Mise en conformité de l'accès à l'école

Comme tout ERP, notre école doit être rendue accessible à l'occasion de l'accueil d'un élève handicapé : chemin d'accès, circulation intérieure, signalétique.

Que dit la loi ?

La législation du handicap du 11 février 2005 a donné le coup d'envoi d'une série d'actions en faveur de la scolarisation des élèves handicapés.

La loi défend en priorité le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire et à un parcours scolaire continu et adapté.

La scolarisation des enfants handicapés nécessite de nombreuses adaptations pour une meilleure accessibilité. Dans notre cas, cela se traduit par la construction d'un sas d'entrée, l'aménagement d'une rampe et la refonte totale de la cour pour répondre au critère de pente maximale autorisée.



Les travaux du sas se sont terminés courant du 4^{ème} trimestre 2016 et la rampe a été achevée au 1^{er} trimestre 2017.

Les travaux de refonte de la cour ont commencé début juillet.

La totalité du projet représente un coût de 118'863 € HT et est subventionnée à hauteur de 55'672 € par l'Etat et 6'618 € par la Région Grand Est.

Nous espérons que pour la rentrée 2017 la totalité des travaux sera achevée.

Patrimoine

Cartes postales anciennes

La Commission Communications aimerait publier des cartes postales anciennes de Kappelen et ses environs sur le site Web de la commune. Mr Bernard Lambert a gracieusement transmis des photos de cartes postales anciennes du village.

Si vous en avez en votre possession, n'hésitez pas à les transmettre en mairie (mairie-kappelen@wanadoo.fr) afin d' étoffer notre collection.



Hintere Muehle



Vieille de plusieurs siècles, elle semble avoir fait partie d'un ensemble comprenant une exploitation agricole et une forge, comme le laisse supposer le nom des lieux-dits attenants "Muehlacker" et "Hinter der Schmiede". Au 18^{ème} siècle, elle est exploitée par une famille Specker, dont l'un des membres, Jean-Georges, sera le premier Maire élu de la commune en 1790.

Début 20^{ème} siècle, elle est acquise par la famille Léon Roemer, venue de Rantzwiller.

Après modernisations et installation de moteurs électriques qui pallieront au manque d'eau en période de sécheresse, elle fonctionnera jusqu'en 1958. Tombées en désuétude, ses installations ont été démontées.

Niedere Muehle

Un acte notarié du 27 juillet 1692 nous apprend qu'à cette date, Anne d'Herwards, Seigneur de Landser, autorise le sieur Hans Ulrich Bilger, Maire de Kappelen, à construire un moulin à grain ainsi que son canal d'amenée d'eau sur ses terres entre Kappelen et Brinckheim. En contrepartie, il percevra un loyer annuel de 12 livres tournois.

Ce moulin sera exploité par les familles Bilger, puis Muller, jusqu'avant la 1^{ère} Guerre Mondiale.

Par la suite, on y concassera encore de l'orge et de l'avoine pour le bétail jusqu'en 1935. A cette date, l'exploitation est arrêtée, les installations démontées et les bâtiments transformés en dépendances de la ferme.



Prévention santé

Lutte contre les moustiques

Chaque année, une surveillance entomologique est mise en place en France métropolitaine du 1^{er} mai au 30 novembre, pendant la période d'activité d'*Aedes Albopictus* (appelé moustique tigre), moustique vecteur de la dengue, du chikungunya et du zika.

Ce moustique a été identifié ponctuellement à partir de 2015 et implanté depuis 2016.

C'est pourquoi le département du Haut-Rhin a été classé au niveau 1 par arrêté ministériel du 29 décembre 2016, ce qui signifie que le moustique est implanté et actif.

Compte tenu du changement de niveau, la surveillance entomologique et les éventuelles opérations de lutte anti-vectorielle associées sont désormais assurées par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, qui a désigné la Brigade Verte pour la réalisation de ces missions.

L'arrêté préfectoral du 19 avril 2017 décline les modalités de mise en œuvre du plan national anti-dissémination du chikungunya et de la dengue dans le département du Haut-Rhin, et autorise les agents de la Brigade Verte à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, pour y entreprendre les actions de prospections et de traitements, les travaux et contrôles nécessaires.

Informations disponibles sur le site internet de la commune : www.kappelen.fr – rubrique Actualités



Plan Canicule

Chaque commune met en place un registre nominatif pour répertorier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Les personnes inscrites seront contactées et suivies en cas de fortes chaleurs.

Renseignements et inscriptions à la mairie :

03 89 68 02 14 ou mairie-kappelen@wanadoo.fr



Pour mémoire, voici les conseils de prévention en période de canicule :

- ✓ Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- ✓ Se rafraîchir et se mouiller le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour
- ✓ Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool
- ✓ Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- ✓ Éviter les efforts physiques
- ✓ Maintenir le logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- ✓ Penser à donner régulièrement des nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide

Maison de santé de Bartenheim : 03.89.08.38.38

Centre antipoison : 03.88.37.37.37

SAMU : 15

Appel d'urgence : 112

La Poste se mobilise dans le cadre de la canicule. Le groupe public met gratuitement ses employés à la disposition des communes pour réaliser des visites de prévention auprès des personnes inscrites dans le fichier canicule.

Service Clients La Poste - laposte.numeroclients.com – tél : 08 99 96 19 02

Rendez-vous citoyen

Saint-Louis Agglomération, ou simplement SLA : comment ça marche?



LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Saint-Louis Agglomération est administré par un Conseil de Communauté composé de 78 délégués (et 30 suppléants) désignés par les Conseils Municipaux des communes membres. Le Conseil de Communauté constitue l'assemblée délibérante de la Communauté.

Par ses délibérations, il règle les affaires communautaires, vote le budget et fixe les taux de la fiscalité communautaire. Dans les limites des compétences statutaires, il définit les orientations politiques et prend toutes décisions utiles pour mener à bien son action. Il désigne en son sein le Président et les membres du Bureau.

Il se réunit dans l'amphithéâtre du Centre Principal de Secours des Trois Frontières de Saint-Louis. Les séances sont publiques sauf décision expresse de réunion à huis clos pour des raisons spécifiques. Les débats et délibérations font l'objet d'un compte rendu écrit consultable au siège.

LE BUREAU

Le Conseil de Communauté élit en son sein le Bureau auquel il peut déléguer un certain nombre de ses attributions dans les limites prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales. Le Président doit alors rendre compte régulièrement au Conseil des travaux réalisés et des actions exercées en son nom par le Bureau. Il se réunit une fois par mois dans la salle de réunion du siège de Saint-Louis Agglomération.

Le Bureau compte à ce jour 15 Vice-Présidents et 8 assesseurs en plus du Président.

LE PRÉSIDENT

Désigné par le Conseil, il est l'organe exécutif qui est chargé de mettre en application les décisions prises par le Conseil de Communauté. Il s'appuie pour cela sur l'ensemble des services et du personnel dont il est le chef hiérarchique. Il préside les séances du Conseil dont il fixe l'ordre du jour et prépare les décisions. Enfin, il est le représentant légal de Saint-Louis Agglomération.

LE PERSONNEL ET LES SERVICES

Saint-Louis Agglomération regroupe dans ses services 200 agents permanents et 100 agents non permanents qui exercent quotidiennement leurs compétences et leur professionnalisme dans des domaines d'activités variés et complémentaires recouvrant l'ensemble des secteurs d'interventions de Saint-Louis Agglomération.

Placé sous l'autorité hiérarchique du Président et du Directeur Général des Services, chaque agent contribue à son niveau à la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

LES PÔLES DE PROXIMITÉ

Depuis la fusion de la Communauté de Communes du Pays de Sierentz avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Louis et la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau, Saint-Louis Agglomération a réorganisé les différents services.

L'utilité avérée de la continuité des services proches aux usagers a conforté la nouvelle entité de maintenir des antennes de proximité, c'est-à-dire celles de Sierentz et de Folschbourg.

Voici le détail des services gérés au Pôle de proximité de Sierentz :

- Accueil des usagers
- Déchetteries de Sierentz et Bartenheim + Sites déchets verts communaux
- Ordures ménagères + Points d'Apports Volontaires (PAV)
- AEP + Assainissement
- Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- Animation Jeunesse
- Transports scolaires
- Médiathèque « La Citadelle »

L'organisation des pôles de proximité a cependant vocation à évoluer selon les besoins, dans le but de satisfaire au mieux les attentes des usagers.

Rendez-vous citoyen

Le permis de conduire à portée de clic !

Depuis le 6 juin 2017 dans le Haut-Rhin, les usagers n'ont plus à se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour leurs demandes concernant le permis de conduire, et pourront le faire directement en ligne, grâce à des téléprocédures.

Les demandes de délivrance de permis de conduire, quel qu'en soit le motif (inscription à l'examen, demande de permis de conduire après la réussite aux épreuves, demande de renouvellement en cas de perte ou vol, validation de brevet professionnel...) sont faites en ligne sur un site internet dédié : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

L'utilisateur pourra réaliser ces démarches individuellement ou avec l'aide de son école de conduite, depuis un accès internet (ordinateur, tablette ou smartphone) ; il pourra renseigner son dossier de demande et y joindre les documents attendus.

Dans le département du Haut-Rhin, site pilote, les guichets d'accueil en préfecture et sous-préfecture pour les permis de conduire sont donc fermés depuis le 6 juin.

**le permis de conduire
à portée de clic !**



Vos démarches

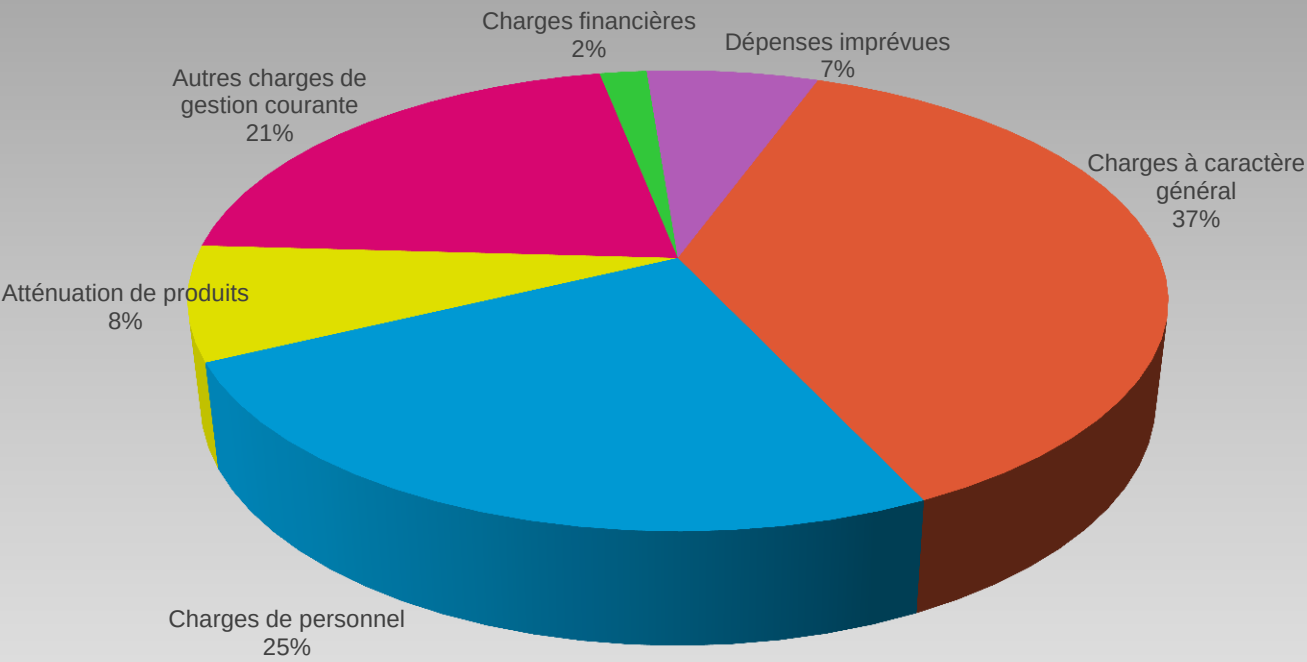
Pour vos démarches administratives, n'hésitez pas à visiter notre site internet www.kappelen.fr, dans les rubriques actualités ou vie pratique.



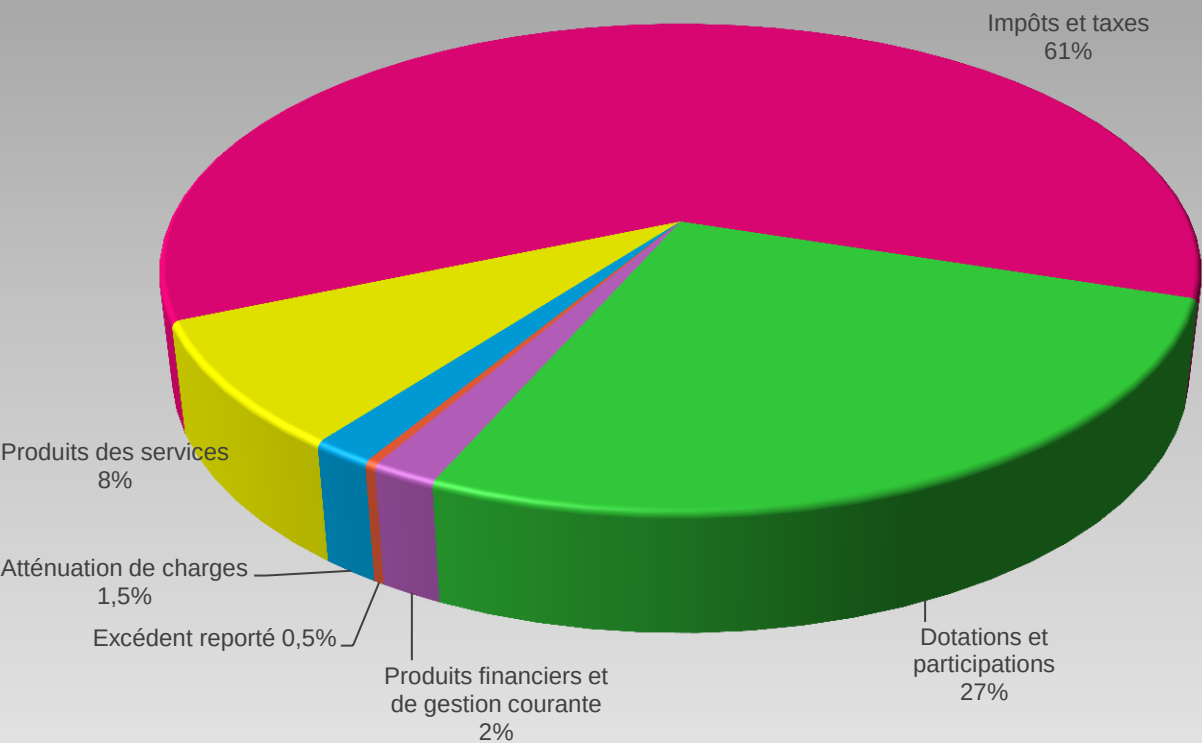
Budget communal 2017

Budget principal : 485 358,27 €

Dépenses de fonctionnement 2017



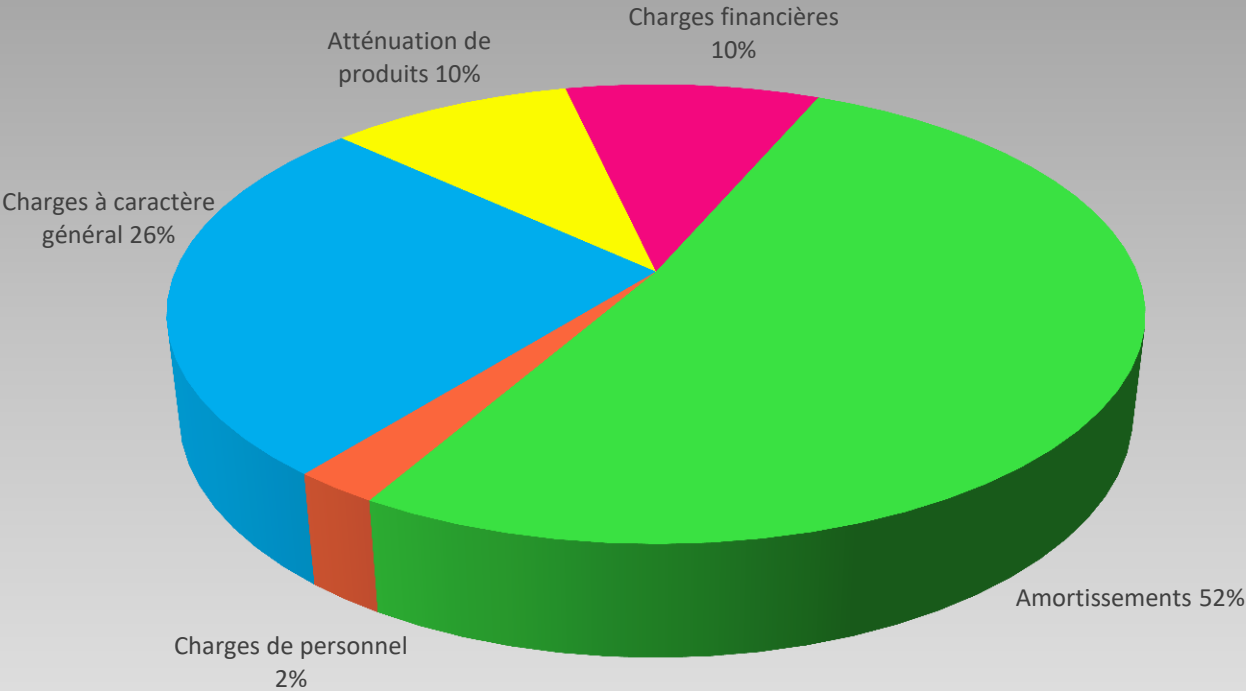
Recettes de fonctionnement 2017



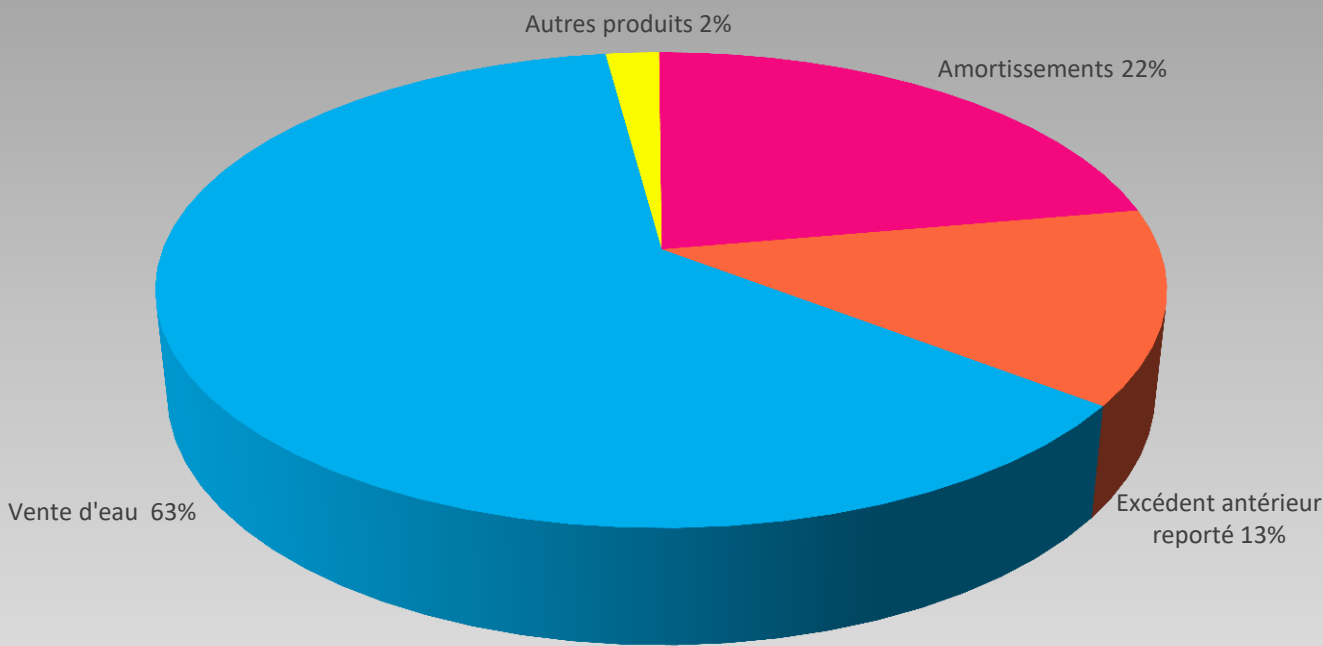
Budget communal 2017

Budget Eau et Assainissement : 159 416,86 €

Dépenses d'exploitation 2017



Recettes d'exploitation 2017



L'ART EAU JARDIN
PAYSAGISTE

MAIS PAS QUE !!!

NOUS SOMMES APPLICATEURS EXCLUSIFS DU REVÊTEMENT DE SOL EXTÉRIEUR DRAINANT "HYDROWAY" SUR LE HAUT RHIN

HYDROWAY, EST LA SOLUTION INNOVANTE POUR VOS :

- PLAGES DE PISCINES
- TERRASSES
- ACCÈS GARAGE
- ALLÉES PIÉTONNES



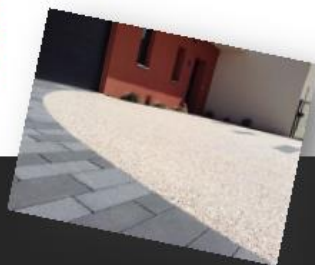
ESTHÉTIQUE - PERFORMANT - RÉSISTANT

HYDROWAY "ANTIDÉRAPANT", AVEC SON TRAITEMENT À LA SILICE RÉPOND AUX NORMES D'ACCÈS HANDICAPES ET PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

L'ART EAU JARDIN - CONCEPTION ET RÉALISATION DE TOUS VOS PROJETS EXTERIEURS ET TOITURES VÉGÉTALISÉES

VENTE ET INSTALLATION DE PISCINES COQUES

L'ART EAU JARDIN
PAYSAGISTE



L'Art Eau Jardin
5b rue des Acacias 68510 Kappelen
Tel : 06 36 57 48 26



A venir...



24 septembre

**Fête Patronale de la
Paroisse Saint-Michel**

7 & 8 octobre

Spotjohr Dégust'

19 novembre

Cyclo Cross

Un bel été à tous !